



BARRAUX

En extérieur, au cœur du village, à 3 km de Pontcharra

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

2022

de 7h30
à 17h30

NOUVEAU
SITE

VIDE GRENIER



**OUVERT AUX PARTICULIERS
ET AUX PROFESSIONNELS**

Buvette, restauration, animation

Organisateur :

Comité de Jumelage aidé par les Compagnons de la Marche

Contact : 07 87 93 34 45

videgrenier.barraux@gmail.com

Crédit Mutuel

Pontcharra - Le Touvet

998 avenue de la Gare - 38530 PONTCHARRA
Rue de Prépontin - 38660 LE TOUVET

Tél. : 04 76 95 60 44
Courriel : 07235@creditmutuel.fr

RÈGLEMENT

Article 1 : Le Comité de Jumelage aidé par les Compagnons de la Marche organise le **dimanche 11 septembre 2022**, un vide-grenier ouvert aux particuliers et aux professionnels, dans la limite des places disponibles.

Article 2 : Les réservations sont **enregistrées dans l'ordre de réception des bulletins accompagnés de leur règlement et de la copie de la pièce d'identité.**

Les annulations ne donnent droit à aucun remboursement.

Date limite des inscriptions : **mardi 6 septembre 2022 à 19h.**

Article 3 : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité d'aucune sorte.

Article 4 : **Les deux associations se réservent l'exclusivité de la restauration et de la buvette.**

Article 5 : Accueil des exposants à partir de 5h30. Interdiction de circuler et stationner sur le site de 7h30 à 17h30, **aucun véhicule ne sera toléré.** Des parkings seront mis à disposition.

Article 6 : Les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration. Les organisateurs n'accepteront aucune réclamation sur les objets achetés ou vendus.

Article 7 : L'exposant s'engage à respecter l'emplacement qui lui est attribué. **Rien ne devra être laissé sur place ou à côté des poubelles.**

Article 8 : Par leur inscription, les exposants approuvent ce présent règlement et déclarent renoncer à tout recours contre l'association organisatrice.



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avec votre règlement à l'ordre de :

COMITÉ DE JUMELAGE
328 rue des Hauts de la Gache - 38530 BARRAUX

Renseignements : 07 87 93 34 45
videgrenier.barraux@gmail.com

Nom, Prénom :

Adresse complète :

Tél :

Mail :

N° carte d'identité ou passeport ou carte professionnelle :

**Photocopie de la carte d'identité recto/verso ou passeport :
INDISPENSABLE POUR VALIDER L'INSCRIPTION**

Prix des emplacements : 4 € le mètre linéaire en extérieur
(Profondeur stand 2 m)
Attention : largeur des barnums 2 m maxi

Location de table : 4 € la table (dimension 2 m de long)
Chèque de caution de 50 € par table (rendu après la manifestation)

RÉSERVATION

ATTENTION : changement de site

..... mètres linéaires x 4 € = €
..... tables x 4 € = €

Ci-joint mon règlement d'un TOTAL de €

Chèque caution 50 € x table(s) = €

Je déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 ventes au déballage dans l'année civile (art. L310-2)

Fait à le
SIGNATURE OBLIGATOIRE
précédée de la mention « lu et approuvé »